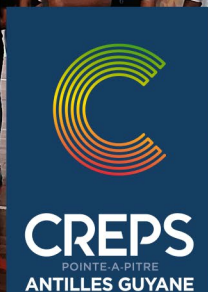




Yannick Borel, Parrain de la promotion 2025-2026



LIVRET D'ACCUEIL

RENTÉE 2026-2027

Centre de Ressources, d'Expertise et
de Performance Sportive (CREPS)
de Pointe-à-Pitre (Antilles-Guyane)

C'EST LA RENTRÉE !

Bienvenue au CREPS de Guadeloupe. Nous souhaitons une bonne rentrée sportive à votre enfant. Il va pouvoir vivre au mieux son double projet alliant performance sportive et réussite scolaire, l'un des atouts du CREPS de Guadeloupe.

Vendredi 21 août 2026*

Journée d'intégration des internes à partir de 8h

Dimanche 23 août 2026*

Rentrée des internes de 19h à 20h

Lundi 24 août 2026*

Rentrée de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive (CSES)

PSQS

(Portail de Suivi Quotidien des Sportifs)

Afin d'aider les sportifs inscrits sur les listes ministérielles ou s'entraînant dans une structure des Parours de Performance Fédéraux (PPF), le réseau national du sport de haut niveau a mis en place le PSQS. Cet outil recense la situation socioprofessionnelle des sportifs pour leur offrir un suivi individualisé.

Votre enfant intègre une structure d'entraînement du CREPS, dès lors vous devrez chaque année remplir un dossier administratif sur le PSQS. Vous recevrez à partir du 1^{er} juillet un lien par mail vous permettant d'accéder au dossier de votre enfant.

De nombreuses informations importantes y sont répertoriées à travers des fiches telles que :

- L'emploi du temps du sportif (*entraînement et cours*),
- Les résultats sportifs, le palmarès,
- Les déplacements (*stages, compétitions*),
- Son suivi quotidien (*médical, absences, appréciations, comportement...*),

Et tout type de renseignement concernant l'environnement familial du sportif. Le PSQS est la carte d'identité sportive de votre enfant.

Il doit impérativement être maintenu à jour par vos soins.



Internat

L'accueil à l'internat est conditionné par l'ouverture de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive.

ACCESSIBILITÉ

L'accueil des internes se fait le dimanche soir.

L'encadrement des sportifs internes est assuré du dimanche au vendredi matin par une équipe composée d'assistants d'éducation et de la coordinatrice de l'internat.

INFOS PRATIQUES

- Les chambres sont climatisées, équipées d'armoires permettant l'usage d'un cadenas, de bureaux, de chaises, de deux lits une place, et de sanitaires avec eau chaude.
- Un local permet de ranger les bagages le jour du départ.
- Les chambres doivent être entièrement vidées les veilles de départ en vacances scolaires.
- Les internes doivent quitter le CREPS à 14h00 ou à l'issue de l'entraînement le dernier jour de classe.
- Des actions écocitoyennes sont menées durant l'année scolaire et les internes doivent y participer.
- Le personnel encadrant assure une transmission des règles de vie en collectivité.



Modalités d'inscription

NOUVEAUTÉ

La dématérialisation des inscriptions

Pour plus de simplicité, le CREPS de Guadeloupe a mis en place un ensemble de démarches administratives réalisables en ligne.

- 1 | **Récupérer** tout le dossier d'inscription sur le site du CREPS
- 2 | **Remplir en ligne** les formulaires et préparer les pièces administratives demandées
- 3 | **Renvoyer** aux services indiqués l'ensemble des documents par email

Pour que l'inscription de votre enfant soit définitive, un premier paiement, conformément aux modalités de paiement choisies, devra être effectué entre le 30/06/2026 et le 17/07/2026.

Modalités de paiement



Virement bancaire

INTERNAT

4 600 €

Montant forfaitaire des frais d'internat

Comprend les frais d'hébergement,
de restauration et d'accès au site.



Paiement comptant ou 9 échéances par virement bancaire

600€ à l'inscription puis 8x 500€



Caution clé magnétique de chambre

25€ pour les nouveaux arrivants.

DEMI-PENSION

Tarifs de la restauration pour les déjeuners	Montant annuel remisé	Montant trimestriel
Forfait collégien 5 jours :	792€	264€
Forfait collégien 4 jours :	630€	210€
Forfait lycéen 5 jours :	861€	287€
Forfait lycéen 4 jours :	684€	228€
Facturation trimestrielle : 1 ^{er} paiement à l'inscription, 2 ^{ème} paiement avant fin novembre et 3 ^{ème} paiement avant fin février. Paiement obligatoire par virement bancaire.		
Forfait petit-déjeuner par jour lors des entraînements bi-quotidiens collégien et lycéen	2€ par petit-déjeuner (Paiement en ligne uniquement)	
Tarif badge restauration et QR code	25€ pour les nouveaux internes et demi-pensionnaires	

Contacts utiles

Le PSQS est le moyen de communication à privilégier avec les services du CREPS.

Services financiers

✉ services.financiers@creps-pap.sports.gouv.fr

Service administratif

☎ 0590 82 78 78

✉ secretariat.DEVA-MRP@creps-pap.sports.gouv.fr

Centre de Santé (CDS)

☎ 0590 82 77 66

✉ secretariat.sante@creps-pap.sports.gouv.fr

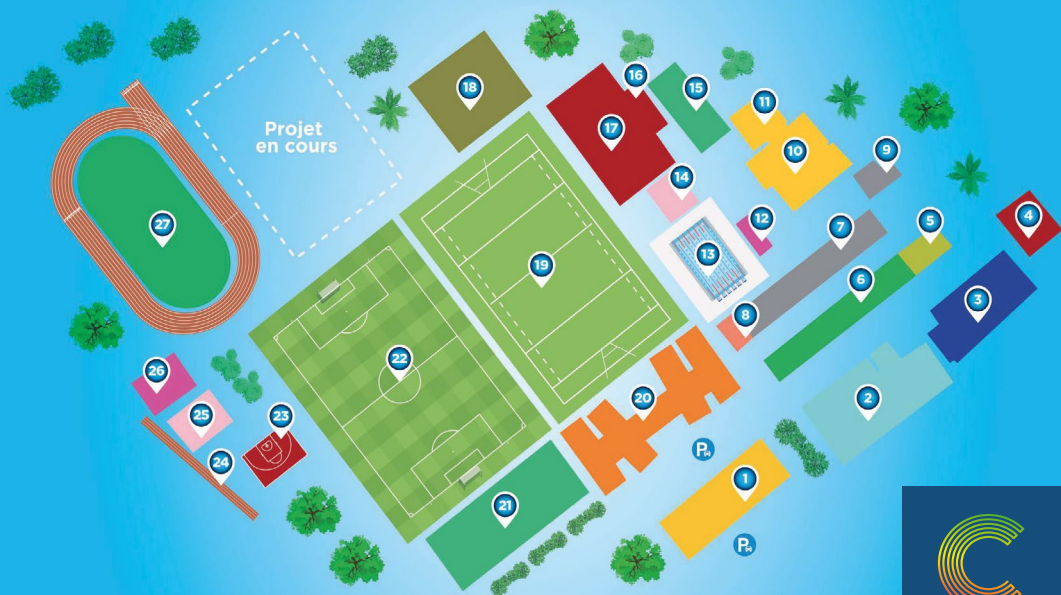
Internat

☎ 0690 91 18 25

✉ surveillants.internat@creps-pap.sports.gouv.fr



Installations



- | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Bâtiment Administratif | 10 Centre de Santé | 19 Terrain de Rugby |
| 2 Cité Scolaire | 11 Salle Sport Santé | 20 Résidence |
| 3 Restaurant | 12 Fit' Station 1 | 21 Espace ouvert 2 |
| 4 Salle de Musculation/Haltérophilie | 13 Piscine | 22 Terrain de Football |
| 5 Salle de conférence | 14 Vestiaires Piscine/Gymnase | 23 Terrain de Basket 3x3 |
| 6 Bâtiment Formation | 15 Aire de Beach Sports | 24 Piste d'accélération |
| 7 Internat | 16 Salle Stretching & Cardio | 25 Salle de Musculation - Vestiaires |
| 8 Salle V. Basileu | 17 Gymnase | 26 Fit' Station 2 |
| 9 Foyer Internat | 18 Salle d'Escrime | 27 Piste d'Athlétisme |

Visitez le CREPS de Guadeloupe quand vous voulez avec la visite virtuelle
www.crepsag.fr/360/

